

WWW.CCIFC.ORG

Chine - Rapport Veille Médiatique

CCIFC

中国法国工商会

CHAMBRE DE COMMERCE ET
D'INDUSTRIE FRANÇAISE EN CHINE



Semaine 52
(22 – 26 Décembre 2014)

Chine - Rapport Veille Médiatique



CONJONCTURE SANITAIRE

Media

Mot clé : Importation, maïs transgénique, USA

Publication :
www.gdcct.net

Date de publication :
19 Decembre 2014

Journaliste :

Pays : Etats Unis

Synthèse

Le Ministre de l'Agriculture américain Thomas James Vilsack a annoncé que, selon Wang Yang, vice-premier ministre chinois, la Chine a approuvé les importations de maïs transgénique Agrisure Viptera, connu sous le nom de MIR162 et deux sojas biotechniques.

M. Vilsack a divulgué cette nouvelle lors de la 25e Commission conjointe Chine-États-Unis sur le Commerce et les Échanges tenue du 16 au 18 décembre à Chicago.

Lors du Forum de coopération sino-américaine sur l'agriculture et l'alimentation, Wang Yang a appelé la Chine et les États-Unis à approfondir davantage la coopération agronomique, à élargir la collaboration dans le commerce des produits agricoles et les investissements pertinents et à renforcer les échanges sur la qualité et la sûreté des produits agricoles.

D'après une personne proche du dossier, « Le Ministère chinois de l'Agriculture a approuvé MIR162, cependant, le certificat de biosécurité de ce maïs transgénique n'a pas été délivré. » Selon sa prévision, la société Syngenta recevra avant janvier prochain ce certificat délivré par le Ministère chinois de l'Agriculture.

Selon Darci Vetter, négociatrice en chef pour les questions agricoles à l'USTR, Syngenta et deux sociétés de recherche-développement de sojas transgéniques attendent la notification officielle de la partie chinoise.

Liens

http://www.gdcct.net/politics/headline/201412/t20141219_826885.html

Chine - Rapport Veille Médiatique



CONJONCTURE SANITAIRE

Media	Synthèse
<p>Mot clé : Réglementation, sûreté alimentaire</p> <p>Publication : www.moa.gov.cn/</p> <p>Date de publication : 23 Decembre 2014</p> <p>Journaliste : 陈丽平</p> <p>Province : Beijing</p>	<p>Selon le projet nouvellement révisé de la loi sur la sûreté alimentaire, les aliments pouvant être évalués selon les normes nationales sont ceux riches en substances nutritives telles que les vitamines et substances minérales. Par ailleurs, la liste des matières premières utilisables pour les aliments élaborée par les départements compétents doit comprendre les exigences de dosage.</p> <p>Les sociétés concernées peuvent choisir de façon aléatoire un laboratoire (liste d'agrément) pour un réexamen des substances.</p> <p>L'État encourage les entreprises agroalimentaires à prendre part à l'assurance de responsabilité de sûreté alimentaire.</p> <p>Les règlements intégrés sur les normes de qualité et de sûreté des produits agro-alimentaires, d'hygiène alimentaire et de qualité alimentaire en vigueur sont supprimés.</p> <p>La circulation des produits agro-alimentaires sur le marché doit se conformer aux dispositions de la loi.</p> <p>Pour ceux qui ne sont pas producteurs et exploitants des produits alimentaires mais effectuent le stockage, le transport et la manutention des produits alimentaires, il faut assurer les conteneurs, outils et équipements concernés sûrs, inoffensifs et propres et ainsi prévenir la pollution alimentaire en respectant les exigences spéciales (comme par exemple la température) nécessaire à la sûreté alimentaire.</p>
Liens	<p>http://www.cnfood.com/news/33/164067.html http://www.cnfood.com/news/33/164068.html http://www.cnfood.com/news/33/164069.html http://www.cnfood.com/news/33/164070.html http://www.cnfood.com/news/33/164071.html http://www.cnfood.com/news/33/164072.html</p>

Chine - Rapport Veille Médiatique



CONJONCTURE SANITAIRE	
Media	Synthèse
<p>Mot clé : Réglementation, Etiquetage, OGM</p> <p>Publication : China Food Newspaper</p> <p>Date de publication : 12 Decembre 2014</p> <p>Journaliste :</p> <p>Province : Beijing</p>	<p>Le 22 décembre 2014, le projet révisé de la Loi de sûreté alimentaire (ci-après dénommé le « deuxième brouillon ») a été soumis pour la deuxième fois à l'examen du Comité permanent de l'APN, selon lequel les aliments transgénétiques commercialisés doivent être étiquetés conformément aux règlements concernés.</p> <p>Le jour même, la 12e session du Comité permanent de la 12e Assemblée populaire nationale (APN) a écouté le compte rendu de la Commission juridique de l'APN sur l'amendement de la Loi de sûreté alimentaire de la République populaire de Chine (projet révisé). D'après la Commission juridique de l'APN, la Réglementation sur la gestion sécuritaire des organismes génétiquement modifiés a établi le système d'étiquetage des OGM inspiré de certains pays qui stipulent dans leurs lois que les aliments transgénétiques doivent être visiblement étiquetés. Le deuxième brouillon a adopté la disposition susmentionnée pour la protection du droit à l'information des consommateurs.</p>
Liens	http://www.cnfood.cn/n/2014/1222/42081.html

Chine - Rapport Veille Médiatique



CONJONCTURE SANITAIRE	
Media	Synthèse
<p>Mot clé : CFDA, Licence de production</p> <p>Publication : www.sda.gov.cn</p> <p>Date de publication : 22 Decembre 2014</p> <p>Journaliste :</p> <p>Province : Beijing</p>	<p>Le 11 décembre, le CFDA a organisé le séminaire sur la réforme du système de permission de fabrication des produits alimentaires. Les responsables des départements de contrôle de fabrication des aliments des FDA de 16 provinces, régions autonomes et municipalités relevant directement de l'autorité centrale y compris Beijing, Shanghai, le Jiangsu, l'Anhui et le Guangxi y ont participé. Teng Jiakai, directeur général adjoint de CFDA y a assisté et pris la parole.</p> <p>Il a pointé des questions actuelles dans le travail d'autorisation de fabrication des produits alimentaires et a proposé d'approfondir davantage la compréhension et de renouveler des idées pour réformer et perfectionner le système d'autorisation de fabrication des produits alimentaires. De plus, il faut coordonner la permission et le contrôle, renforcer la veille aux niveaux des instances locales et le contrôle sur les entreprises en mettant l'accent sur le contrôle des entreprises et du processus de fabrication et promouvoir la mise en application de la responsabilité primordiale des entreprises.</p> <p>Les participants ont échangé des points de vue sur la variété et les limites de la permission de fabrication, la validité, l'examen et le contrôle pour le changement du certificat, la simplification des formalités, la réduction des charges et la gestion des contrôleurs. Ils ont proposé des mesures concrètes et des conseils relatifs au travail de réforme. Dans la prochaine étape, le CFDA proposera, sur la base d'une analyse des commentaires des différents secteurs, un plan pour faire progresser la réforme de la permission de fabrication des produits alimentaires.</p>
Liens	http://www.sda.gov.cn/WS01/CL0050/111220.html

Chine - Rapport Veille Médiatique



CONJONCTURE SANITAIRE

Media

Mot clé :
Réglementation,
Confiseries

Publication : China
Food Safety
Newspaper

Date de publication :
16 Decembre 2014

Journaliste : 韩肖

Province : Beijing

Liens

Synthèse

Selon une nouvelle sur le site web de la CNSPF, conformément aux dispositions de la Loi de sûreté alimentaire et de ses règlements d'application, la Commission nationale de la Santé et de la Planification familiale a organisé l'élaboration de 31 normes nationales de sûreté alimentaire y compris celles pour les bonbons et une révision des normes (projet). La Commission a recueilli les opinions des départements concernés et du grand public.

Ce recueil des opinions couvre 31 éléments y compris les bonbons, l'oxyde de zinc, le test du plomb, des acides benzoïque et sorbique et du sodium sacchariné dans les aliments. Les opinions peuvent être soumises en ligne au système d'informations de gestion des normes nationales de sûreté alimentaire avant le 10 janvier 2015.

http://www.cfsn.cn/2014-12/16/content_250296.htm

Chine - Rapport Veille Médiatique



CONJONCTURE SANITAIRE

Media	Synthèse
<p>Mot clé : Lait</p> <p>Publication : China Food Safety Newspaper</p> <p>Date de publication : 23 Decembre 2014</p> <p>Journaliste :</p> <p>Province : Beijing</p>	<p>Selon la nouvelle de l'Agence Xinhua, à mesure que Fonterra a révisé à la baisse le prix prévu d'achat du lait cru, la prévision à la baisse du prix du lait cru dans plusieurs pays ou régions, y compris les pays de l'Union européenne et la Nouvelle-Zélande est presque irréversible à terme. D'après des experts, dans la tendance actuelle accélérée des entreprises à capitaux étrangers et du prix faible du lait à travers le monde, l'industrie laitière chinoise continuera de faire face au choc des produits laitiers d'importation à bas prix, et la part du marché des produits chinois sera empiétée dans une plus grande mesure. En même temps, le développement des entreprises leaders sur le marché international, et les recherches d'opportunités des entreprises laitières chinoises dans le marché du lait à basse température (UHT) constitueront deux tendances du secteur laitier chinois en 2015.</p> <p>D'après Song Liang, un expert du secteur laitier, depuis le début de l'année 2014, le symptôme que l'offre dépasse la demande en matière de lait cru qui s'est montré à travers le monde et a provoqué objectivement la révision à la baisse du prix du lait cru. Particulièrement des géants comme Fonterra ont été trop optimistes pour la capacité de consommation de la Chine. Sur le marché chinois, les entreprises laitières seront obligées d'écouler en 2015 le stock des produits laitiers causé par la baisse continue du prix du lait cru en poudre et l'augmentation des importations à partir du début de cette année jusqu'à présent</p> <p>Par ailleurs, à partir de 2015, le quota des produits laitiers européens sera supprimé. D'après une récente prévision des analystes de produits laitiers de la société Friesland Campina, le prix du lait au sein de l'Union Européenne baissera en 2015 à 30 euros/100 kg. Cela poussera la baisse du prix des produits laitiers d'importation des pays européens.</p>
Liens	http://www.cfsn.cn/2014-12/23/content_250905

Chine - Rapport Veille Médiatique



CONJONCTURE SANITAIRE	
Media	Synthèse
Mot clé : Importation, céréales, quota	Conformément aux Mesures provisoires sur la gestion du contingent tarifaire d'importation des produits agricoles (Décret n° 4 de 2003 du Ministère du Commerce et de la Commission nationale du Développement et de la Réforme), les quantités, les conditions de demande et le principe de distribution du contingent tarifaire d'importation des céréales de 2015 sont publiés comme suit :
Publication : www.gdcct.net	
Date de publication : 16 Décembre 2014	I. Quantités du contingent Les quantités du contingent tarifaire d'importation des céréales de 2015 :
Journaliste :	Blé : 9,636 millions de tonnes, 10% pour le commerce non-étatique;
Province : Beijing	Maïs : 7,20 millions de tonnes, 40% pour le commerce non étatique; Riz : 5,32 millions de tonnes (dont riz de longue taille: 2,66 millions de tonnes, riz de taille moyenne et courte : 2,66 millions de tonnes), 50% pour le commerce non étatique.
Liens	http://www.gdcct.net/politics/policy/201412/t20141216_826767.html

Chine - Rapport Veille Médiatique



CONJONCTURE SANITAIRE

Media

Mot clé : Importation, Céréales, Russie

Publication :
www.gdcct.net

Date de publication :
23 Decembre 2014

Journaliste :

Province : Beijing

Synthèse

Selon un reportage de lundi de l'Agence Rossiya Segodnya, Alexeï Gruzdev, représentant commercial de l'Ambassade de Russie en Chine, a exprimé que la Russie est encore en consultation avec la Chine sur des problèmes d'approvisionnement en céréales.

D'après lui, « Actuellement, nous sommes en consultation sur des problèmes d'approvisionnement. La consultation concerne la conception des questionnaires nécessaires, l'établissement des documents pour certifier que les produits se conforment aux exigences de sécurité. Jusqu'à présent, la décision d'autorisation à l'accès des céréales russes au marché chinois n'a pas encore prise. »

Sergueï Dankvert, chef du Service Fédéral de la Surveillance vétérinaire et phytosanitaire de Russie a exprimé en novembre que les organes de contrôle russe et chinois ont convenu des conditions d'approvisionnement en céréales russe en Chine et l'exportation va commencer peut-être prochainement, le problème à traiter est la signature des transactions concrètes. Actuellement, la Russie n'exporte que le colza vers la Chine.

Après avoir découvert des *Tilletia indica* Mitra et *Tilletia controversa* sur le blé dans les céréales importées, le MOA Chine avait interdit l'importation de céréales de certains pays, y compris la Russie, ces maladies ne sont pas parasitaires mais peuvent provoquer une inusabilité agricole des céréales. La Chine est l'un des plus grands pays consommateurs et fabricants de céréales dans le monde.

Liens

http://www.gdcct.net/politics/headline/201412/t20141223_826995.html

Chine - Rapport Veille Médiatique



CONJONCTURE SANITAIRE

Media	Synthèse
<p>Mot clé : l'Union nationale d'innovation agricole</p> <p>Publication : www.gdcct.net</p> <p>Date de publication : 23 Decembre 2014</p> <p>Journaliste :</p> <p>Province : Beijing</p> <p>Liens</p>	<p>Le 22 décembre 2014, l'Union nationale d'innovation agricole a été créée à Beijing. Han Changfu, ministre de l'Agriculture a indiqué lors de la cérémonie d'inauguration que l'édification de l'Union nationale d'innovation agricole est une démarche importante pour le développement agricole grâce à l'innovation et l'approfondissement de la réforme du système agricole.</p> <p>D'après lui, aujourd'hui, la Chine est en période clé d'accélération de la modernisation agricole. La garantie de la production céréalière, l'accroissement des recettes, la restructuration, l'amélioration de la qualité et de la rentabilité et le changement du mode de développement agricole présentent des exigences plus nouvelles, plus strictes et plus urgentes pour l'innovation agricole. L'Union nationale d'innovation agricole a pour objet de fédérer les énergies de recherche agricole du pays à travers les innovations institutionnelles et de s'appliquer à améliorer l'efficacité de l'innovation agricole.</p>
	<p>http://www.gdcct.net/politics/headline/201412/t20141223_826992.html</p>

Chine - Rapport Veille Médiatique



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

CONJONCTURE SANITAIRE	
Media	Synthèse
<p>Mot clé : CNSPF, Réglementation, ingrédients alimentaires</p> <p>Publication : China Food Newspaper</p> <p>Date de publication : 19 Decembre 2014</p> <p>Journaliste :</p> <p>Province : Beijing</p> <p>Liens</p>	<p>Selon la loi sur la sécurité sanitaire alimentaire 《中华人民共和国食品安全法》 et l'approche de gestion des examens de la sécurité sanitaire alimentaire des nouvelles matières alimentaires 《新食品原料安全性审查管理办法》, le CNSPF approuve et autorise désormais les nouveaux ingrédients alimentaires suivants : huile de graines de tomate, Eriobotrya japonica Thunb, arabinogalactane, hupehensis(Pamp.) Rehd. leaf, Bamboo Leaf Flavonoids, β-glucane d'avoine, lactobacillus sake, Propionibacterium acidipropionici</p>
	<p>http://www.cnfood.com/news/34/165073.html</p>

Chine - Rapport Veille Médiatique



CONJONCTURE SANITAIRE	
Media	Synthèse
<p>Mot clé : AQSIQ, liste noire, contrôle</p> <p>Publication : China Food Newspaper</p> <p>Date de publication : 31 Decembre 2014</p> <p>Journaliste :</p> <p>Province : Beijing</p>	<p>Selon les informations de l'AQSIQ, dès l'exécution des « Modalités de mise en œuvre de règlement de liste noire des importations de denrées alimentaires » du 1 juillet, 2014, il y a jusqu'à présent 31 entreprises relevant des mauvais enregistrements et atteignant les normes de « la Notification d'avertissement de risque de sécurité sanitaire des aliments importés » qui ont été sanctionnées, dont 13 importateurs, 9 producteurs étrangers, 9 exportateurs étrangers.</p> <p>M. Luo Fangping , le porte-parole de l'AQSIQ, a confirmé, après la vérification sérieuse et l'évaluation des risques que le Bureau a décidé de renforcer le contrôle sur les 31 entreprises concernées. Il leur faut fournir un rapport d'inspection ou un certificat de conformité quant à l'inspection des produits importés.</p> <p>M. Luo a dit que selon les « Modalités » , les entreprises d'importation des produits alimentaires qui ont de mauvaises notes à plusieurs reprises, seront inscrites dans la « Notification d'avertissement de risque de sécurité des aliments importés » . On demandera aux producteurs ou exportateurs à l'étranger, et importateurs sur le territoire qui réimportent les produits relatifs , de fournir un rapport d'inspection ou un certificat de conformité issus par les autorités chinoises. Les entreprises inscrites dans la « Notification d'avertissement de risque de sécurité des aliments importés » doivent mettre en œuvre la rectification à temps et améliorer la qualité des produits importés. Une fois qu'ils atteignent « les conditions de levée du statut à risques » réglées par les « Modalités » , ils pourront être supprimées de la liste.</p>
Liens	http://www.cnfood.com/news/33/164978.html